



CDAS du 16 mai 2025

Motion des retraités CGT des Finances du Var

Gabriel Attal, alors premier ministre, lançait « lorsque tu casses, tu payes et tu ré pares ». Malheureusement, cette belle philosophie, le gouvernement ne l'applique pas en matière de déficit budgétaire et donc de dette.

Qui verse, annuellement, 200 milliards d'euros d'aide aux entreprises, sans contrepartie ni contrainte ? Est-ce que ce sont les salariés, les retraités ? NON, ce sont les gouvernements successifs, de HOLLANDE à MACRON, même lorsqu'ils sont désavoués dans les urnes comme en juin et juillet 2024.

Et ce sont ces personnages-là, femmes et hommes politiques, paraît-il responsables, qui hurlent « les Français ne travaillent pas assez, et ne produisent pas assez », qui pointent du doigt les retraités privilégiés, et nantis. Et ces êtres-là oublieraient d'indiquer dans leurs déclarations de patrimoine qui 700 000 € d'actions TOTAL, qui 400 000 € de bijoux, qui se trouveraient poursuivis pour abus de biens sociaux, favoritisme, détournements d'argent public et prise illégale d'intérêts.

Pourtant l'argent existe, la fortune cumulée des 500 personnes les plus riches s'élèvent à 1228 milliards d'euros soit 45 % du PIB. C'était 20 % en 2017 !

Années après années, les records tombent en matière de dividendes reversés aux actionnaires. En 5 ans, le résultat net des principales banques françaises explose : + 45 % pour la BNP Paribas, + 28 % pour la Société Générale. L'argent coule à flot pour le ministère de la Défense : 413 milliards en 5 ans (82 milliards par an) pour atteindre les 2 % du PIB exigés par les USA.

Le Macronisme, rejeté par les électeurs, préfère s'attaquer à ceux qui créent les richesses, à grand coup de déremboursement des médicaments, des soins médicaux, des arrêts maladies, de diminution des indemnités chômage, etc.). Il préfère chercher chez les retraités qui ont travaillé durant 40 ans et plus, enrichissant le pays, des sources d'économie budgétaire (suppression de l'abattement de 10 %, remise en cause des pensions de réversion, augmentation de la CSG, augmentation des cotisations mutualistes, etc.).

Et, aujourd'hui, les services sociaux du ministère des Finances, qui se trouvent au régime sec (moins 10 000 € pour le Var), vont réclamer aux agents et aux retraités une augmentation de leur participation financière, alors que le même ministère efface d'un trait de plume 320 millions de pénalités à Bolloré, fraudeur du fisc.

Cela n'est plus supportable ! C'est pourquoi, La CGT revendique :

=> Plus particulièrement pour les retraités : l'abandon des idées scélérates que sont la suppression de l'abattement de 10 %, la remise en cause des pensions de réversion, l'augmentation de la CSG, l'augmentation des cotisations mutualistes, et, plus largement, toutes les mesures visant à diminuer leur pouvoir d'achat.

=> Plus généralement : * une réforme fiscale qui permette plus de justice avec notamment, une augmentation des tranches IR, la suppression de la flax taxe, le rétablissement de l'ISF et des impôts pour les entreprises,

* l'abrogation de la contre-réforme Macron des retraites, et un retour à la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités,

* l'égalité salariale femmes, hommes,

* l'augmentation des salaires et pensions à hauteur de 10%,

* l'arrêt des suppressions d'emploi dans la fonction publique, et des recrutements importants pour faire face à l'ensemble des missions, plus particulièrement au ministère pour faire face à la fraude fiscale estimée à 80

Milliards par ans ,

* le 100 % sécurité sociale en rétablissant les cotisations patronales,

* le maintien des participations financières aux sorties actifs, enfants et retraités au tarif de 2024.

Nous demandons l'annexion de cette motion au PV de la séance.